



Liberté Égalité Fraternité

Annexe R1 - Fiche de poste ou Descriptif de poste pour les concours

Poste ouvert : X Concours externe Concours interne
Recrutement direct Recrutement BOE Recrutement PACTE
Fonctions : Référent en prévention des risques
Emploi type : Animateur en prévention des risques (G3C49)
(REME, <u>REFERENS</u> , BIBLIOFIL)
BAP: G
Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps: ASSISTANT INGENIEUR (ASI)

Affectation

Administrative: UNIVERSITE TOULOUSE 3 PAUL SABATIER

118 Route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9

Composante: DGS / DPLPS

Direction et/ou service: DPS /PPS

Missions

Structure de rattachement :

Rattachée au Domaine Patrimoine Logistique Prévention et Sécurité, la Direction de la Prévention et de la Sécurité (DPS) est en charge des politiques de prévention des risques, de sûreté et de sécurité de l'université.

La DPS comprend 15 agents et est organisée en 3 pôles : Pôle Prévention Sécurité, Pôle Sécurité Incendie, Secours, Sûreté et le Pôle Sécurité Défense.

Le Pôle Prévention Sécurité assiste et conseille l'établissement, dans la démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Les agents du Pôle Prévention Sécurité assurent une expertise notamment en matière de prévention des risques de rayonnements ionisants et non ionisants, des risques biologiques, du TMD, du risque chimique, des risques liés aux ICPE, aux ambiances de travail (amiante, ATEX, bruit, etc...) et aux interventions des entreprises extérieures. Ils accompagnent les services de l'université dans la réalisation des DUERP et la tenue de leur registre SST. Ils assurent également une mission de

coordination des acteurs de prévention de proximité (assistant de prévention, personne compétente en radioprotection, référent laser, référent L2, etc...) dont ils animent le réseau.

Activités principales :

Au sein du Pôle Prévention Sécurité, le référent en prévention des risques intervient plus particulièrement dans les domaines suivants :

Prévention des risques, protection de l'environnement :

- Assurer la fonction de conseiller de prévention sur les thématiques suivantes :
 - o risques liés aux ambiances de travail (amiante, ATEX, bruit, etc...)
 - o risques liés aux interventions des entreprises extérieures en lien avec les directions utilisatrices
 - o risques biologiques

A ce titre, conseiller et assister les services de l'université dans la définition des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques, les méthodes et les conditions de travail.

Veiller à leur intégration par l'Assistant de Prévention dans le DUERP

- Contribuer à la création d'une cartographie des risques
- Être l'interlocuteur des autorités compétentes pour les risques suivis et participer aux inspections
- Assurer une veille réglementaire
- Suivre les indicateurs et établir un bilan annuel de son activité

Formation, sensibilisation, communication:

- Participer, en collaboration avec les autres acteurs, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels
- Élaborer et mettre à disposition des structures de l'université des outils et des supports techniques pour faciliter la prise en charge et la maîtrise des risques suivis
- Animer et coordonner des réseaux de correspondants ou de référents internes sur ces thématiques, en lien avec les Assistants de Prévention et les cotutelles.

Autres activités :

- Participer aux groupes de travail ou aux dossiers issus des demandes de la Formation Spécialisée
- Avec le soutien de la Direction des Achats, contribuer à l'élaboration des marchés présentant des prestations avec risques environnementaux ou professionnels.
- Apporter son expertise pour les projets de construction ou de réhabilitation des bâtiments.

Conditions particulières d'exercice :

- Permis de conduire nécessaire (déplacement sur tous les sites de l'université)
- Obtention de l'autorisation d'accès préalable aux ZRR de l'université impérative (préalable à la nomination)

Groupe de fonctions du poste :

Régime indemnitaire (prime informatique/modulation/NBI) :

Encadrement: NON - OUL Nb agents encadrés par catégorie:A -....B -....C

Conduite de projet : NON - OUI

Compétences

Connaissance, savoir:

- Réglementation en matière de prévention des risques (connaissance approfondie)

- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Méthodologie d'analyse et de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie)
- Système de management intégré de la sécurité, référentiel et norme ISO (notions de base)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Langue anglaise : B1 souhaité (cadre européen commun de référence pour les langues)

Savoir-faire:

- Établir un diagnostic (maîtrise)
- Définir des procédures et des règles (maîtrise)
- Appliquer les normes, procédures et règles (expertise)
- Encadrer / Animer une équipe (application)
- Transmettre des informations (maîtrise)
- Réaliser des synthèses (maîtrise)
- Utiliser les outils bureautiques (maîtrise)

Savoir être :

- Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles
- Sens relationnel
- Rigueur / Fiabilité
- Sens de l'initiative
- Savoir écouter son interlocuteur avec empathie tout en restant ferme et pédagogue sur le respect des règles de prévention